

Wallonie Elevages

Le mensuel de l'Association Wallonne de l'Elevage asbl

awé
association wallonne
de l'élevage
MAI 2017



LA WALLONIE REÇOIT LA FRANCE OVINE

- Bâtiment bien pensé : travail facilité
- Marché de la viande porcine : reprise des cours



LA WALLONIE REÇOIT LA FRANCE OVINE



Retour sur une grande « première » réussie !

Ces 26 – 28 avril 2017, pour une toute première fois sur son territoire, la Wallonie a accueilli le 70^{ème} congrès annuel de la Fédération Nationale Ovine Française (FNO).

Pendant ces trois jours centrés sur le mouton et l'agriculture wallons et européens, quelques 300 personnes et personnalités belges et françaises se sont croisées. Parmi ces 300 personnes, beaucoup d'éleveurs ovins français, bien sûr, mais également une soixantaine d'éleveurs ovins wallons. Un beau succès donc pour le petit monde du mouton wallon qui ne compte que 460 éleveurs professionnels !

Ch. Daniaux, Collège des Producteurs



Quelques 300 participants se sont rassemblés autour du mouton en Wallonie. Une vitrine unique pour l'élevage ovin wallon et un congrès couronné de succès !

Habituellement, ce congrès syndical français se déroule en France, en changeant de département chaque année. Depuis de nombreuses années déjà, une petite poignée de belges est fidèle à ce congrès – citons entre autres M. Jean Devillers, président de la Commission Ovine du Collège des Producteurs et anciennement président de la Fédération Interprofessionnelle Caprine et Ovine wallonne (FICOW) –, tissant des liens étroits avec leurs homologues français. Des liens et échanges qui ont permis de

faire évoluer nos connaissances ovines wallonnes, sur le plan de la technique bien sûr, mais également des avancées en matière de soutien, comme leur exemple de prime couplée ovine. C'est donc tout naturellement que la Wallonie s'est proposée pour l'organisation de ce congrès sur son territoire.

Du côté français, ce pari audacieux d'expatrier leur congrès, c'était aussi l'occasion de lui donner une connotation européenne. « Nous nous sommes

retrouvés dans le pays de la capitale de l'Europe, ce qui est un symbole. Ce congrès a aussi pris une autre dimension car il s'est tenu durant l'entre-deux-tours des présidentielles opposant deux candidats avec des visions différentes de l'Europe », a relevé Michèle Boudoin, présidente de la FNO.

Côté organisation de l'évènement, l'Awé, le Collège des Producteurs, l'Université de Namur, la FUGEA, la FWA se sont joints à la tâche.

DES VISITES, DES CONFÉRENCES ... ET DE LA CONVIVIALITÉ !

Différents moments forts ont articulé ce congrès : bien sûr des moments d'échanges et de convivialité, ponctués de discours, comme ceux de nos 2 ministres de l'agriculture, M. René Collin et M. Willy Borsus, ou de nos députés provinciaux agricoles de Liège et Luxembourg, M. André Denis et Mme Thérèse Mahy.



Les Ministres René Collin et Willy Borsus ont rehaussé l'événement de leur présence.



Mais aussi une vitrine de la Wallonie ovine et agricole. Pas moins de 5 circuits de visites autour de notre agriculture et de nos productions wallonnes étaient au rendez-vous à travers les provinces de Luxembourg, mais aussi Liège et Namur, ainsi qu'une visite de notre capitale Bruxelles. Des visites d'exploitations ovines enrichissantes qui auront l'occasion d'être détaillées dans les prochains numéros de Wallonie Elevages mais dont on peut déjà souligner la qualité



Le professionnalisme de l'élevage ovin wallon a pu être souligné à travers les 6 exploitations qui ont fait l'objet de visites unanimement applaudies. Ici, visite chez Jean Devillers à Marchin.

et le professionnalisme qui ont marqués les éleveurs ovins français, côtoyant pourtant un monde ovin d'une toute autre ampleur. Un élevage ovin wallon certes encore petit mais dont on peut donc certainement être fiers !

Une dimension européenne ne pouvait être pleinement donnée au congrès sans qu'un thème européen soit au centre des débats. Et quoi de plus logique, quand on parle de mouton et d'Europe, que d'orienter les débats, et donc ici la table-ronde du congrès, autour de l'actualité du Brexit. Une table-ronde relatée dans l'article qui suit.

La FNO au service de ses éleveurs ovins Qui dit congrès de la FNO dit FNO. La FNO est un syndicat ovin français créé en 1946. Elle est chargée d'assurer la représentation des éleveurs de moutons français dans toutes les instances nationales et européennes et la défense de leurs intérêts. Seul syndicat français spécifiquement dédié à la production ovine, elle représente aujourd'hui la branche ovine de la FNSEA. La FNO compte parmi ses membres approximativement 60 % des quelque 40000 éleveurs ovins français.

Son congrès est également le moment de mettre en avant les projets qu'elle mène et les dossiers qu'elle défend, entre autres, au niveau national :

1. Les **enjeux de l'aide couplée ovine**,

avec la volonté d'accompagner une aide couplée de base de majorations utilisées comme des leviers pour faire progresser la filière. Ces majorations concernent ou pourraient concerner l'appui à la productivité numérique – la filière a besoin de plus d'agneaux -, l'appui à la qualité différenciée – la filière doit répondre à la demande du consommateur -, l'appui aux jeunes producteurs – la filière a besoin de jeunes -, ou encore l'appui aux démarches de contractualisation – la filière a besoin d'être structurée et sécurisée -. Concernant le second pilier de la future PAC 2020, il faudra considérer les contributions positives de l'élevage ovin sur la biodiversité, l'écosystème, l'entretien des paysages et l'environnement.

2. Le **combat du prix**, seul un prix rémunérateur pouvant apporter de réelles perspectives de croissance aux éleveurs ovins. Pour la FNO, la construction d'un prix doit reposer sur la contractualisation avec la filière et sur l'adéquation entre l'offre et la demande.
3. L'actualité sanitaire avec la **fièvre catarrhale ovine**, qui passe entre autres par une stratégie vaccinale.
4. La **prédateur par le loup**, dont le coût pour la France s'est élevé à plus de 20 millions d'euros en 2015, et pour ses éleveurs ovins à près de 10000 brebis mortes. La population de loups en France croît de 20 % par an. La FNO

soutient entre autres le déclassement du loup de la Convention de Berne et de la Directive Habitat (déclassement comme espèce protégée).

5. **Produire plus d'agneaux**, à travers le programme Inn'Ovin. Produire plus d'agneaux passe par plus d'éleveurs – soit par une image positive du métier et par la formation –, plus de brebis par éleveur – soit par une amélioration des conditions d'élevage – et plus d'agneaux par brebis – soit par plus de technicité.

DU MOUTONNIER FRANÇAIS AU MOUTONNIER WALLON

Bien que le monde ovin français et le monde ovin wallon ne puissent se comparer en termes d'envergure, l'éleveur wallon ne peut que se sentir concerné par les problématiques rencontrées par ses collègues français, exception temporairement faite du loup.

Une prime couplée ovine qui doit mieux répondre aux spécificités du secteur et notamment à sa dynamique d'installation ; un prix rémunérateur à travers une organisation commerciale plus forte et à travers une mise en avant ciblée de la qualité de notre production ovine locale et de son offre ; ou « simplement » produire plus d'agneaux en valorisant l'image du secteur au sein du monde agricole wallon et en développant une offre en formation ovine sont autant d'axes d'actions qui devront être à la base d'une vision et d'un développement stratégique du secteur ovin wallon.



Au niveau du monde agricole wallon, ce Congrès FNO 2017 aura permis d'assoir un peu plus la place du mouton en tant que spéculation d'élevage professionnelle à part entière. Ici, Michèle Boudoin, présidente de la FNO, entre autres accompagnée d'éleveurs membres du bureau de la FNO.

« 2017, ANNÉE DU MOUTON » : UN CONGRÈS, MAIS PAS QUE...

Sans nul doute, l'aura de ce congrès et la crédibilité qu'il aura apportée au professionnalisme du secteur ovin wallon auront amené une pierre à l'édifice d'un des besoins majeurs de l'élevage ovine en Wallonie : la spéculation ovine doit davantage être considérée comme une spéculation d'élevage à part entière sur le territoire wallon, et non comme une activité de loisir. Et à ce titre, elle mérite de bénéficier de la considération qui lui revient de droit. Le secteur ovin continuera à faire évoluer les mentalités en ce sens.

Dans l'immédiat, à l'occasion du Congrès, le ministre Willy Borsus a donné son feu

vert pour une nouvelle commande de vaccins contre la fièvre catarrhale ovine qui se développe à nos frontières. Le Ministre René Collin a lui fait part de tout son soutien au secteur ovin, notamment à travers une continuité dans le soutien couplé aux ovins. Il a également annoncé que cette année 2017 verrait prochainement l'élaboration par la Collège des Producteurs d'un Plan Stratégique de Développement de la filière ovine qu'il soumettra à son Gouvernement.

Et les ambitions du secteur relatives à son développement pour cette année 2017 et les années qui suivent ne s'arrêtent pas là... Suite au prochain épisode !



CARACTÉRISTIQUES:

- Panneau sandwich aluminium avec noyau en polyéthylène
- Résistant aux intempéries
- 100 cm x 75 cm

Pour toute information :

Wallonies

4, rue des Champs Elysées – 5590 Ciney
Tél.: 083/23.06.74

Nous réalisons votre enseigne

Un panneau d'accueil à l'entrée de votre exploitation.

Une enseigne de ferme exclusive sur un panneau préimprimé.

TARIFS

Panneau standard :

- Simple face: 200€ hors TVA
- Double face: 300€ hors TVA

awé
association wallonne de l'élevage



Panneau personnalisé :

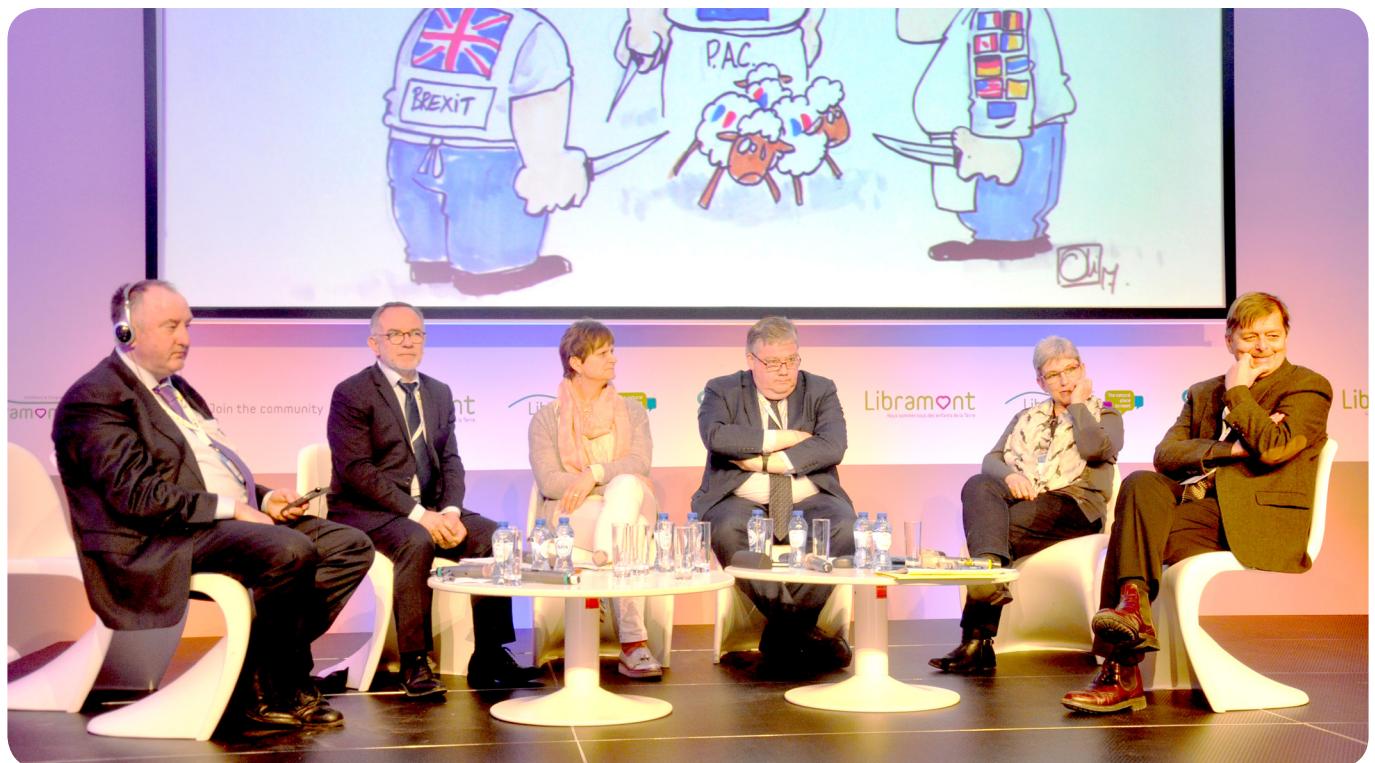
- Simple face: 320€ hors TVA
- Double face: 400€ hors TVA



Les enjeux pour l'agriculture et l'élevage ovin

Le Brexit est un défi majeur pour l'UE au niveau politique et économique. Le secteur agricole, et en particulier l'élevage ovin, est très concerné. Le Brexit va impacter la nouvelle PAC qui devrait être mise en place à partir de 2020. En bien ou en mal ?

L. Servais, awé asbl



De gauche à droite John Bryan (Irlande), Eric Andrieu (France), Sabine Laruelle et Marc Tarabella (Belgique), Brigitte Singla (France) et Philippe Chotteau (France).

Le Congrès de la Fédération nationale ovine a donné lieu à une table ronde sur le thème de l'Europe et du Brexit. Par vidéo interposée, Michel Barnier, le négociateur en chef de la Commission chargé de la conduite des négociations avec la Grande-Bretagne a dès le départ insisté sur l'importance des enjeux. Le Brexit est un défi majeur pour l'UE au niveau politique et économique. Les négociations risquent d'être longues et difficiles vu les liens étroits tissés entre l'UE et le Royaume-Uni.

Le secteur agricole, et en particulier l'élevage ovin, est très concerné. L'UE est auto-suffisant à 87 % au niveau de la viande ovine. Elle importe chaque année 210.000 tonnes de viande ovine, dont 85 % de Nouvelle Zélande. Environ 40 % des importations néo-zélandaises sont destinées au Royaume-Uni. Le volume annuel et les droits de douanes totalement exonérés liés à ces importations sont définis dans le cadre d'accords négociés entre l'UE et les anciens territoires de l'Empire britannique (les pays

du Commonwealth : Nouvelle-Zélande, Argentine, Australie, etc) lors de l'entrée du Royaume-Uni dans l'UE.

L'autre impact important sur le volet agricole concerne le financement de la PAC. On estime que le Brexit pourrait réduire le budget agricole annuel de 10 milliards d'euros.

La table-ronde qui a suivi a réuni un panel de personnalités européennes : - Marc Tarabella (député européen belge) ;

- Sabine Laruelle (ancienne présidente de la FWA et Ministre fédérale belge de l'agriculture de 2003 à 2014) ;
- Eric Andrieu (député européen français, coordinateur d'un groupe social-démocrate et membre de la commission agricole) ;
- John Bryan (président du Forum européen sur la viande ovine, rapporteur irlandais de la section agricole du comité économique et social de l'UE sur le devenir de la PAC) ;
- Brigitte Singla, membre du bureau de la Fédération Nationale ovine.

FUTURS ÉCHANGES COMMERCIAUX : TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE

L'Irlande qui exporte 60 % de ses produits agricoles vers le Royaume-Uni est particulièrement concernée. Le rétablissement d'une frontière entre l'Irlande du Nord et du Sud pourrait aussi ranimer de vieux démons politiques.

En tant que premier client du Royaume-Uni dans le secteur ovin, la France est également fortement concernée.

Une fois sortie de l'UE, le Royaume-Uni devra intégrer l'OMC (l'organisation mondiale du commerce) qui définit des règles régissant le commerce entre les pays membres. Elle devra négocier son entrée avec les 157 pays membres de cette association, dont l'UE. Ensuite, le Royaume-Uni devra négocier des accords avec l'UE. Le Traité de Lisbonne prévoit en effet que seule l'UE a la possibilité de négocier des accords commerciaux et non pas les Etats membres pris individuellement.

Deux membres de l'OMC peuvent négocier des accords commerciaux spécifiques pour autant que cela concerne une part significative de leurs échanges commerciaux. Le CETA en est un exemple. Dans ce cadre, ils peuvent définir des contraintes plus spécifiques (quotas, tarifs douaniers, ...) dans des secteurs jugés plus sensibles. Les règles de l'OMC ne permettent néanmoins pas d'imposer des contraintes sociales (exigences sanitaires en matière de bien-être animal, ...). Une difficulté supplémentaire pour l'agriculture est qu'elle sert souvent de monnaie d'échange contre des avantages accordés à d'autres secteurs économiques.



Michel Barnier, le négociateur en chef de la Commission.

Une autre donnée du problème concerne la remise en question du contingentement tarifaire qui lie l'UE aux pays du Commonwealth. Les négociations concerneront-elles l'UE et l'ensemble de ces pays où l'UE et chacun de ces pays pris individuellement ? Avec le temps les liens entre ces pays se sont relâchés et l'UE a négocié d'autres accords bilatéraux avec certains d'entre eux.

Pour les partisans de la ligne dure, en quittant l'UE, le Royaume-Uni ne peut à la fois bénéficier des avantages du grand marché européen et se soustraire aux contraintes imposées aux pays qui le composent. Cela risquerait d'entraîner un délitement de l'UE par effets dominos. Il faut donc renégocier fermement l'ensemble de ces accords. Il s'agit d'une opportunité pour redéployer l'élevage ovin au sein de l'UE.

D'autres intervenants sont plus mitigés et prônent davantage de souplesse.

Le Royaume-Uni pourrait chercher à contourner les freins aux exportations vers l'UE. Il pourrait par exemple dévaluer sa monnaie ou encore réduire ses coûts de production en revoyant à la baisse les contraintes jusqu'à présent imposées par la PAC (environnement, sanitaire, bien-être animal, etc). L'OMC ne permet en effet pas à l'UE d'imposer des contraintes équivalentes à celles imposées à ses pays membres au niveau des systèmes de production. L'UE peut simplement imposer des normes de qualité aux produits importés (on parle d'obligation de résultats et non

de moyens). De plus, si l'UE ne peut pas justifier ces contraintes produits, par exemple pour des raisons de santé publique, elle est soumise à des amendes si elle refuse de les importer, comme cela a été le cas pour la viande hormonée américaine.

Par ailleurs, pour un pays comme la France, dont le taux d'auto-provisionnement en viande ovine est de 50 % dont plus de 40 % de la viande ovine importée provient du Royaume-Uni, une fermeture trop accentuée du marché européen risque de causer un problème d'approvisionnement.

Un statut spécifique pour l'Irlande commercialement très étroitement liée au Royaume-Uni fera également partie des négociations.

Il faudra donc définir un nouvel accord qui prend en compte cette réalité économique.

QUELS IMPACTS SUR LA NOUVELLE PAC ?

Selon les règles européennes, ces négociations relatives au Brexit doivent être finalisées dans les 2 années qui viennent. Plusieurs orateurs se montrent toutefois pessimistes. Le Brexit va donc retarder et impacter la nouvelle PAC. Même si tous les orateurs sont des européens convaincus, cet échange a donné lieu à de multiples critiques de la politique agricole européenne.

De nombreuses critiques

Tracabilité, sécurité alimentaire, environnement, sanitaire, bien-être animal, l'UE impose les contraintes parmi les plus sévères au monde à ses producteurs. Dans le même temps, elle dérègle ses marchés et les connecte au marché mondial. Le coût de la PAC, 37 % du budget de l'UE, est perpétuellement remis en question. Or il s'agit d'une des seules véritables politiques européennes. Les Etats membres ne souhaiteront pas compenser le déficit budgétaire lié au départ du Royaume-Uni.

Pourtant la PAC ne coûte que 100 euros par an par citoyen, soit 27 cents par jour. Lorsque l'on additionne l'ensemble des budgets des pays membres, elle représente moins de 2 % des dépenses publiques.

L'UE est la seule région du monde où le soutien à l'agriculture est en recul. Le secteur se voit sans cesse imposer de nouvelles normes pour le justifier.

L'agriculture est souvent la variable d'ajustement dans les accords commerciaux.

Avec les réformes profondes accompagnant une nouvelle PAC tous les 5 ans, la PAC n'offre pas de vision à long terme,

ce dont le secteur a tellement besoin vu l'inertie des cycles de production.

Le fossé entre les producteurs et les consommateurs est de plus en plus grand.

Les producteurs sont confrontés à des groupes agro-alimentaires de plus en plus puissants.

Ce contexte met les producteurs européens en grande difficulté. L'âge moyen de nos agriculteurs est révélateur du malaise et doit interpeller le politique.

Une occasion de rebondir

Pour les plus optimistes, le Brexit est néanmoins une opportunité pour l'UE de rebondir. La vision européenne du Royaume-Uni a toujours été celle d'un grand marché. Sa sortie de l'UE est l'occasion d'une remise en question et d'une évolution vers une nouvelle UE avec une cohésion politique et sociale plus marquée. Les pays, qui le souhaitent pourraient évoluer plus rapidement dans ce sens, créant ce que l'on appelle une UE à plusieurs vitesses.

Ce type d'UE pourrait aussi être plus favorable au secteur agricole. Elle pourrait donner lieu à une remise en question de la logique de mondialisation, à un recen-

trage sur notre marché intérieur et à une meilleure protection de notre système de production. Cela s'inscrit d'ailleurs dans la logique de l'accord climatique de Paris. Les accords de libres échanges ont-ils un sens lorsqu'ils concernent des produits agricoles produits partout dans le monde ?

La nouvelle PAC devrait être définie pour une période de plusieurs décennies afin d'apporter la stabilité voulue. Pour certains, il faut être vigilant à encore évoluer pour répondre aux attentes de la société. Pour d'autres il ne faut pas continuellement chercher à justifier le coût de la PAC en se soumettant sans cesse à de nouvelles contraintes. Le citoyen européen, déconnecté de l'agriculture, trouvera toujours qu'on donne trop de moyens à l'agriculture. Il faut donc revaloriser le rôle nourricier de l'agriculture et l'image de la profession. Il faut défendre la nécessité d'un statut spécial pour agriculture. Il faut refixer des objectifs et les moyens nécessaires pour les atteindre. Il faut reconscientiser le citoyen européen : le premier bien public est celui fourni par l'agriculture, à savoir une nourriture de qualité et en quantité.

Le Brexit serait alors aussi une opportunité pour redynamiser le secteur ovin européen.

Pour Philippe Chotteau, directeur du département Economie des filières et de l'Exploitation à l'Institut de l'élevage qui animait ces échanges, nous avons plus que jamais besoin de l'UE. Mais son fonctionnement et sa politique agricole commune doivent être réévalués. Ce message sera-t-il entendu ?

Les pays du Commonwealth

